

Nîmes, le 12 décembre 2022

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE VTC**

SESSION LUNDI 12 DECEMBRE 2022

Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
264693	CHELFI	ABDELKADER	NON ADMIS
266243	YOUSFI	ACHIQ	NON ADMIS
270799	YOUSFI	MOUNIR	NON ADMIS
270053	AOURDACHE	REDA	NON ADMIS
260337	CALACH	MOHAMED	ADMIS
265887	KHANCHAF	WALID	NON ADMIS
256185	LOURHZAL	MARIAM	ADMISE

Les candidats admis recevront par courrier une attestation de réussite avec le relevé de notes.

Les dossiers de demande de carte professionnelle de conducteur de TAXI ou VTC devront être téléchargés sur le site de la préfecture du Gard dans la rubrique démarches simplifiées.

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

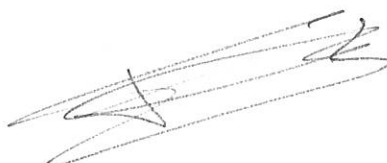
Président de jury



Professionnel métier



Professionnel de la route



Nîmes, le 13 décembre 2022

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE VTC**

SESSION MARDI 13 DECEMBRE 2022

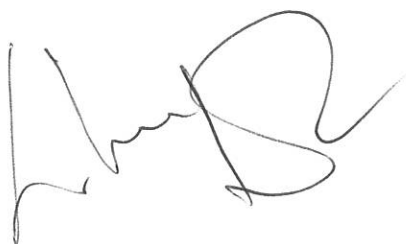
Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
271779	LAMTALSSI	YOUSSEF	ADMIS
0000244913PF1	PARE	JAMAL	NON ADMIS
264626	KOUTE	KHALED	ADMIS
270741	MALKI	MUSTAPHA	NON ADMIS
0000247765PF1PE1	BELLAHCENE	ANTHONY	ADMIS

Les candidats admis recevront par courrier une attestation de réussite avec le relevé de notes.

Les dossiers de demande de carte professionnelle de conducteur de TAXI ou VTC devront être téléchargés sur le site de la préfecture du Gard dans la rubrique démarches simplifiées.

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

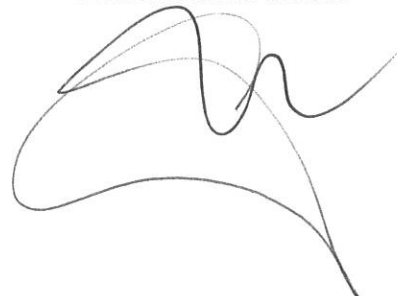
Président de jury



Professionnel de la route



Professionnel métier



Nîmes, le 14 décembre 2022

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE VTC**

SESSION MERCREDI 14 DECEMBRE 2022

Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
263979	ABGARYAN	GAYK	ADMIS
268630	MGARNI	DORIAN	ADMIS
0000218987PE1PF1	NKANZA MILANDOU	JEAN CHABERT	NON ADMIS
264617	OUICHAOUJ	ABDELHAK	NON ADMIS
260320	WORM	ALEXANDRE	ADMIS
184695	BELHADJ	THALEB	NON ADMIS

Les candidats admis recevront par courrier une attestation de réussite avec le relevé de notes.

Les dossiers de demande de carte professionnelle de conducteur de TAXI ou VTC devront être téléchargés sur le site de la préfecture du Gard dans la rubrique démarches simplifiées.

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

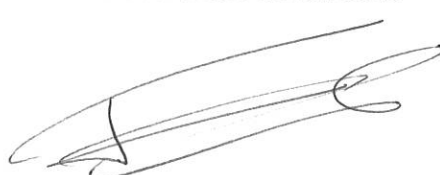
Président de jury



Professionnel métier



Professionnel de la route



Nîmes, le 15 décembre 2022

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE VTC**

SESSION JEUDI 15 DECEMBRE 2022

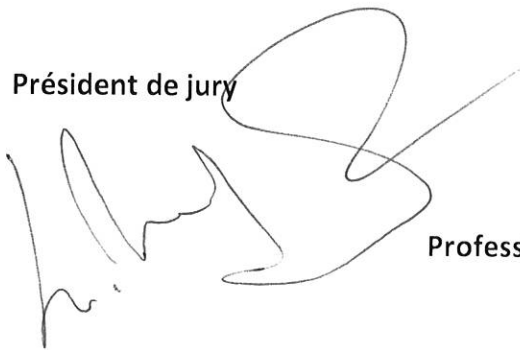
Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
260325	LAMKADDEM	AHMIDOU	NON ADMIS
0000218734TE1	MAKHLOUFI	CHAFIK	NON ADMIS

Les candidats admis recevront par courrier une attestation de réussite avec le relevé de notes.

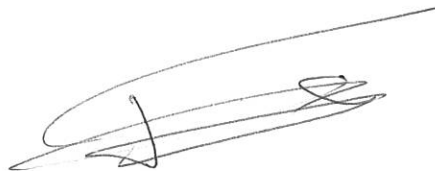
Les dossiers de demande de carte professionnelle de conducteur de TAXI ou VTC devront être téléchargés sur le site de la préfecture du Gard dans la rubrique démarches simplifiées.

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

Président de jury



Professionnel de la route



Professionnel métier

